

la lettre aux locataires

#ÉLECTION

Élection des représentant-es des locataires, quelles sont les prochaines étapes ?

Dans la précédente lettre, nous vous informions de la tenue de l'élection des représentant-es des locataires en cette fin d'année 2026.

Nous vous rappelons que le dépôt des listes des candidat-es peut se faire jusqu'au 14 octobre à 14h.

Chaque liste devra :

- ▶ Être composée de 10 candidat-es
- ▶ Respecter la parité stricte (alternance homme/femme)
- ▶ Être déposée via une association agréée



Chères locataires, chers locataires,

Septembre marque la fin de l'été et le retour aux habitudes professionnelles, scolaires, associatives, pour celles et ceux qui ont pu s'en éloigner quelque temps. Pour notre Office, c'est aussi le moment de vous donner la parole et de vous écouter.

Dès le 1^{er} septembre, nous lançons une enquête de satisfaction : environ un locataire sur dix sera contacté. Les réponses sont facultatives, mais je vous encourage vivement à participer. Vos retours nous permettent de mesurer la qualité du service rendu et d'orienter nos actions là où vos attentes sont les plus fortes.

Cette écoute ne s'arrête pas là. Les équipes de Seine-Saint-Denis habitat sont, toute l'année, en contact avec vous pour recueillir vos remarques et améliorer nos services.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée placée sous le signe de l'engagement et de la solidarité.

Mathieu Monot

Président de Seine-Saint-Denis habitat



Une fois validées, les listes seront rendues publiques au plus tard le 9 novembre.



Vous recevrez le matériel de vote le 25 novembre au plus tard.



Vous pourrez voter dès réception du matériel de vote.



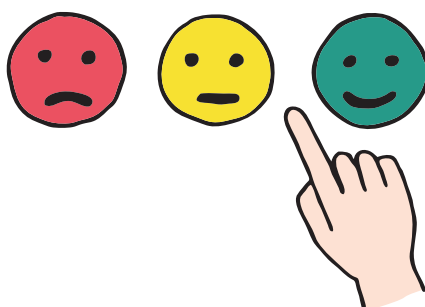
Et le dépouillement ainsi que l'annonce des résultats auront lieu le 9 décembre.

Les représentant-es des locataires élu-es exerceront leur mandat jusqu'en 2030.

Donnez-nous votre avis !

Comme tous les 3 ans, l'Office lance une enquête de satisfaction auprès d'un panel représentatif de l'ensemble des locataires.

2945 personnes (soit 10% d'entre vous) vont être contactés par téléphone entre le 1^{er} et le 30 septembre pour répondre à différentes questions qui nous permettront d'améliorer notre qualité de service.



Cette enquête est facultative, en revanche, vos réponses sont importantes pour nous permettre de définir nos actions prioritaires afin de toujours mieux vous satisfaire.

L'enquête a été confiée au cabinet indépendant Ensome, afin de garantir la fiabilité des résultats, l'anonymat et la confidentialité de vos réponses. Nous sommes convaincus que vous saurez réserver à ses représentants, votre meilleur accueil.

Un seul envoi, des échanges plus simples

À partir du mois d'octobre, l'Office vous facilite la vie.
En une seule enveloppe vous retrouverez :

- › Votre avis d'échéance, comme chaque mois.
- › Votre relance concernant le paiement de votre loyer.
Pour rappel en cas d'oubli !
- › Le cas échéant votre relance concernant l'assurance
de votre logement. Si un sinistre survient, être assuré
est primordial !

Si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à contacter
nos équipes qui sont à votre écoute pour vous
accompagner et rechercher des solutions avec vous.

